



Association oecuménique pour la dignité au travail

Bulletin n°4 - automne 2020

Edito

L'argent : pouvoir suprême ? C'est le cas pour bien des multinationales basées en Suisse. Leur formidable puissance financière et leurs structures très souples leur permettent de

L'initiative pour des multinationales responsables amène un élément fondamentalement nouveau : l'obligation pour ces entreprises et leurs filiales de respecter les droits humains et l'environnement.

De telles exigences éthiques devraient enthousiasmer les Eglises !

campagne dans les Eglises qui permettrait à de nombreuses personnes en paroisses de découvrir l'initiative et ses enjeux éthiques, lors de célébrations et de rencontres centrées sur ce thème. A cette fin, nous leur avons fourni des documents utiles, qui n'ont été mis que tardivement sur un site peu connu.



Initiative multinationales responsables

ramener d'énormes bénéfices à Zoug, où ils ne sont pas imposés. Les moyens utilisés sont souvent peu reluisants : exploitation d'enfants, dégradation de la santé de vastes populations et saccage de leur environnement. Sans oublier les violences de toutes sortes, la corruption et l'évasion fiscale.

Si elles soutiennent l'initiative, elles ne s'engagent que très peu dans la campagne. Elles laissent ce soin à leurs œuvres d'entraide ... qui n'ont que peu de forces à disposition. Depuis près d'une année, Jean-Pierre Thévenaz et moi avons essayé d'interpeller PPP et l'AdC pour les amener à structurer une

La faiblesse de l'engagement des Eglises et de leurs œuvres d'entraide, ainsi que leur incapacité à collaborer avec nous, nous posent une question: **à quoi servons-nous ?** Nous avons longtemps pensé que nous pouvions être utiles aux Eglises en les interpellant, en stimulant leur réflexion dans le domaine de l'éthique sociale et en les encourageant à prendre la parole.

Aujourd'hui, force est de reconnaître que nous avons échoué sur ce plan. Nous aurons à en tenir compte quand il s'agira de décider de l'avenir de notre association.

Pierre Farron

Renouveau... ou fin de notre association ?

A quoi sert notre association ? Notre prochaine soirée nous le fera entendre de la bouche même de personnes que nous avons soutenues dans leurs métiers. Elle aura lieu le **jeudi 5 novembre** à 20h15 à la salle Espace Martin-Luther-King de St-Laurent à Lausanne, précédée d'une brève assemblée générale annuelle à 19h30.

Par une table-ronde et un débat, nous essayerons surtout de mesurer jusqu'à quel point notre association a pu rendre service à ces professionnels dont les organisations ont encore à négocier leurs futures conditions de travail :

- en 2020, par une pétition au Conseil d'Etat pour les enseignants de musique (voir le suivi sur notre site) ;
- en 2019, par une pétition de diverses

organisations pour régulariser les employés sans papiers ;

- en 2018, par la défense des métiers paysans avec l'initiative pour la souveraineté alimentaire ;

- en 2017, par une démarche auprès des employeurs des soignantes et soignants à domicile...

Voyez à la fin de ce Bulletin des échos actuels de personnes exerçant ces métiers ! Et venez les écouter avec nous le soir du 5 novembre. Nous avons défendu les uns face à leurs structures professionnelles, les autres face aux lois fédérales qui les paralysent.

Ensemble, au cours des derniers mois, nous avons donc signé des démarches, alimenté des fonds, promu des valeurs... Vous nous avez lus sur la

page Facebook Dignité au travail... Et pourtant, nos soirées en 2019-2020, malgré la qualité de nos intervenants, ont été des échecs de fréquentation. Et il reste impossible de compléter notre comité... Cela pose la question du maintien de notre association ou de son nouveau départ en 2021 : avec vous, nous voulons commencer à y répondre le 5 novembre.

Et nous finirons par une verrée dès 21h30 ! Dans l'attente de vous y entendre, et au plaisir de cette rencontre élargie, nous vous disons notre reconnaissance pour la confiance que vous nous témoignez... à distance!

Jean-Pierre Thévenaz, président
Pierre Farron, secrétaire
Jean-Jacques Bize, trésorier

Vision catholique d'un "travail décent"

Nos amis travailleurs catholiques, qui ont des liens mondiaux par le Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens, sont invités chaque année le 7 octobre à une journée mondiale pour le travail décent. A cette occasion, un message rappelle que le droit à un travail digne doit être renforcé. Notre ami jurassien Roland Miserez nous dit comment le concrétiser.

Voici quelques repères pour l'obtenir : – Le temps de travail doit être limité – Il faut concilier temps de travail et vie de famille – La liberté syndicale – L'accès à une éducation de qualité – La lutte contre le harcèlement – La place de la femme.

Sous forme de sujets de prières, le MMTC nous a invités au sortir de

la crise du Covid 19 à produire du neuf : – pour un travail plus respectueux de la santé – pour des responsables politiques, économiques, syndicaux mettant l'humain en priorité, avant l'économie – pour des relations internationales qui changent les systèmes injustes – pour créer du neuf dans notre vie spirituelle, sachant que le Seigneur compte sur chacun de nous pour changer les situations injustes.

La CTC romande (communauté des travailleurs chrétiens) se sent solidaire des joies et souffrances de tous les travailleurs dans le monde.

Roland Miserez

Professeurs de musique

Suite à notre soirée du 23 janvier nous avons lancé une pétition qui appuyait les principales revendications de **l'Association vaudoise des enseignant-e-s de musique-SSP** présidée par Lorris Sevhonkian. Le Grand Conseil a ensuite voté, cet été, une rallonge d'1,5 millions aux Ecoles de musique, ce qui est appréciable.

Néanmoins, malgré le Master exigé des professeurs qui enseignent dans une école de musique reconnue, le salaire d'une bonne partie d'entre eux n'atteint pas encore celui d'un enseignant primaire. De plus, ils n'ont toujours pas de CCT qui clarifierait leurs conditions de travail.

Pierre Farron

Personnel de ménage et de jardin

Début septembre, 6 organismes romands, réunis en **Coordination suisse des Chèques-emploi**, ont lancé – et pour la première fois

Les mots « **Propre ! En ordre ?** » visent à faire que les personnes employées puissent accéder à leurs droits par une régularisation

La crise sanitaire a souvent privé ces employé-e-s de leur activité principale, et ces personnes non déclarées se sont donc retrouvées sans revenu ni possibilité de faire valoir leurs droits. A la reprise, une partie de ces quelque 400'000 employé-e-s ont retrouvé du travail, mais souvent à taux réduit.



ensemble – une campagne de sensibilisation pour **régulariser le personnel de ménage non déclaré**.

de leur situation professionnelle. Car le travail fourni par le personnel de ménage, souvent difficile et peu rémunéré, ne devrait pas faire l'objet de profits pour des entreprises tierces (ubérisation).

Chaque année, près de 25'000 relations de travail sont régularisées ou déclarées par le biais du service **Chèques-emploi**, par un simple formulaire, même directement en ligne. Ce service, né il y a plus de 20 ans suite à une proposition de notre association, est même parvenu, par sa Coordination suisse, à souscrire à une assurance perte de gain maladie et à une formule de prévoyance vieillesse, parmi les nombreux avantages offerts par les Chèques-emploi.

Jean-Pierre Thévenaz

Politique agricole et travail paysan

L'**Union suisse des paysans**, en mars, a renvoyé sèchement à l'expéditeur le nouveau projet de politique agricole élaboré par l'Office fédéral et publié en février. Le silence règne depuis lors sur les tractations menées à son sujet, en pleine pandémie...

L'avis du syndicat **UNITERRE** :

"Alors que les agriculteurs et artisans sont sacrifiés depuis des décennies sur l'autel de la croissance à court terme et de la tertiarisation de l'économie, quand le système se grippe, l'État favorise encore et toujours le marché globalisé et

les acteurs industriels de l'agro-alimentaire.

L'épidémie du COVID-19 a mis en lumière les fragilités du système alimentaire dirigé depuis plusieurs décennies par les logiques capitalistes de marché. Les échecs de ce modèle sont plus flagrants que jamais et mettent en péril les bases vitales de la société, il est donc temps de changer de paradigme.

Il incombe au Conseil fédéral et au Parlement de tirer les leçons de la crise que nous traversons actuelle-

ment et d'enfin mettre en œuvre la Souveraineté alimentaire par la création d'un cadre qui valorise la production indigène, les circuits courts, l'agriculture paysanne et les artisans locaux."

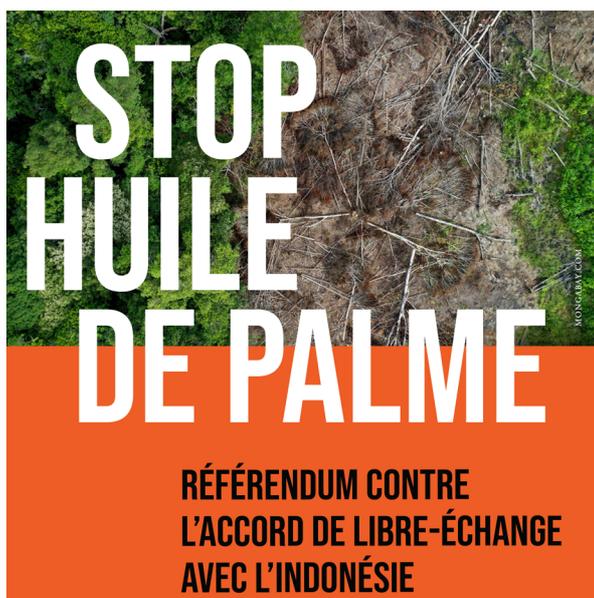
Le prochain **Forum œcuménique romand du monde du travail** - dans un an seulement - se prépare sur ce sujet avec des animateurs chrétiens des milieux paysans : comment vit-on ici la tension entre l'envie d'approvisionner la population et les conditions économiques restrictives de ce métier ?

Jean-Pierre Thévenaz

Multinationales responsables : signalez-nous les arguments mensongers que vous voyez dans la campagne !

Suivez nos informations sur notre site : chretiensautravail.ch et sur nos pages Facebook **Dignité au travail** et **Paroles citoyennes**.

Importations agricoles à bas prix



échange avec l'Indonésie. Nos membres ont participé à la récolte de signatures, et nous leur disons un grand merci.

Notre coalition a pu déposer le 22 juin à la Chancellerie fédérale plus de 61'000 signatures et doit se préparer maintenant à une campagne référendaire féroce. La votation aura probablement lieu le 7 mars 2021. Il est temps de commencer à alimenter la caisse d'Uniterre pour cette campagne !

Actuellement, les monocultures d'huile de palme recouvrent près de 17 millions d'hectares, quatre fois la surface de la Suisse, et près

de 10 % de la superficie de l'Indonésie. S'y ajouteront bientôt de nouveaux projets: exploitation minière et charbonnière, infrastructures, sylviculture et production de cellulose, avec des conséquences dévastatrices pour le climat, l'environnement, la petite paysannerie et les populations indigènes.

Rudi Berli d'**UNITERRE** répond : « Le taux douanier réduit sur les importations d'huile de palme alimenterait encore la demande. L'agro-industrie atteindrait ici son objectif d'obtenir des matières premières agricoles aussi librement que possible et au prix le plus bas possible – avec des conséquences fatales pour l'homme et l'environnement ! »

Jean-Pierre Thévenaz

Opposé au libre-échange agricole incontrôlé, notamment pour importer l'huile de palme, le syndicat paysan **UNITERRE** nous a associés ce printemps à son référendum contre l'accord de libre-

Mobilisation des personnels de la santé

L'Association suisse des infirmières et infirmiers, rejointe par les syndicats, organise à fin octobre 2020 une semaine de protestation, ainsi qu'une manifestation sur la Place fédérale, le 31 octobre, en lien avec la discussion de son initiative populaire pour des soins infirmiers forts.



La crise sanitaire a montré avec acuité à quel point les services publics de santé sont cruciaux. Pour continuer de faire face à la pandémie et aux futures crises sanitaires, il faut de bonnes conditions de travail. Sans oublier la nécessité de lutter contre la pénu-

rie persistante de personnel de santé bien formé !

Les personnels des **Centres médico-sociaux**, pour leur part, ont déjà vécu une année 2019 animée par un important travail de dialogue, renoué suite au diagnostic de 2018. Pas moins de 165 groupes ont planché sur des pistes concrètes d'amélioration des conditions de travail, avec 658 propositions retenues pour être mises en œuvre.

La Direction de l'**AVASAD** a identifié 4 axes principaux à traiter: santé des collaboratrices/teurs et bien-être au travail, revalorisation

des rémunérations, évolution des métiers, gestion du changement et communication. Le personnel reste dans l'attente de décisions progressives sur ces divers aspects de ses conditions de travail.

Jean-Pierre Thévenaz

AG et soirée du 5 novembre

19h30 – 20h, AG : Comptes 2019, rapport d'activités et divers.

En ces temps d'incertitude pour l'avenir de notre association, **votre présence est particulièrement importante.**

20h15 – 21h30, soirée où **des invités du monde agricole, de la musique, des soins et des Chèques-emploi** s'exprimeront lors d'une table-ronde sur le thème :

- **pour vous, à quoi est-ce que notre association a servi ?**

21h30 : apéritif.

Nous veillerons bien sûr au respect des règles COVID.

Technologies numériques au travail

Les conventions collectives négociées par les syndicats seront à reprendre sous l'angle des développements et applications de nouvelles technologies, qui se sont même étendues durant la pandémie.

Accessibilité des collaborateurs à la maison et dans leurs loisirs, gestion du télétravail et des outils intelligents : la numérisation avance à grands pas, bouleverse les règles, et les conditions de travail ont changé. Pas encore les CCT, en revanche!

Un ancien haut fonctionnaire vaudois, E. Toriel, nous a signalé sa lettre de lecteur à

24Heures parue en juillet 2019, qui suggérait de négocier des horaires stricts de fermeture



des téléphones des employés aux appels professionnels durant les soirées et les jours fériés. Négociation encore plus justifiée après le printemps 2020 et son travail à distance

généralisé ! Les conventions collectives doivent en revoir les conditions.

Le sujet mériterait d'être repris par les animateurs de la **Pastorale œcuménique dans le monde du travail** vaudoise qui invitent précisément à un entretien de fin d'après-midi sur la **dignité des personnes dans la digitalisation**, lors des journées lausannoises du **Digital Day**, le 3 novembre.

A suivre.

Jean-Pierre Thévenaz